





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Promotion du compostage collectif dans les écoles et les administrations

Sieeom du Sud-quercy

Place de la République 82130 Lafrançaise Voir le site internet

Laurent Casse

sieeom.sudquercy@info82.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE



CONTEXTE

Auteur:

Le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères (SIEEOM) est composé de 2 communautés de communes et de 3 communes isolées, soit un peu plus de 13 000 habitants. Il a en charge l'enlèvement et l'élimination des déchets des ménages de 21 communes.

Depuis 2004, le SIEEOM propose à ses administrés d'acheter un composteur. Ainsi, au 1^{er} semestre 2007, on comptait 400 composteurs distribués soit 8,5 % des foyers équipés. L'objectif était néanmoins d'atteindre les 10 % de foyers équipés fin 2007 ce qui est encore envisageable.

Dans le cadre de son programme pédagogique auprès des écoles, mis en place au début de l'année 2007, 3 écoles primaires et un centre de loisirs ont été équipés avec des composteurs individuels.

Afin de redéployer son opération en faveur du compostage, le SIEEOM souhaite développer cette opération à d'autres établissements scolaires, écoles primaires et collèges, centres de loisirs et administrations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Au final, il s'agit de détourner le plus possible de déchets fermentescibles des ordures ménagères en :

- équipant tous les sites qui souhaitent et peuvent recevoir un composteur,
- impliquant enfants, encadrants et tout autre personne volontaire dans la pratique du compostage qu'ils pourront reproduire chez eux et en assurer ainsi la promotion,
- créant une synergie entre les acteurs pour développer la pratique du compostage à domicile.

Résultats quantitatifs

Au moins 20 lieux publics (ou accueillant du public) qui pratiquent le compostage :

- 12 écoles sur 18 sont équipées,
- les 2 collèges compostent leurs déchets de cantines depuis 2010,
- 1 camping propose le compostage aux vacanciers,
- 2 associations de jardins collectifs et 2 centres de loisirs pratiquent le compostage,
- 1 commune composte les déchets du marché.

Résultats qualitatifs

Parallèlement à ces équipements sur le terrain :

- des animations sont régulièrement réalisées ainsi qu'un suivi afin de pérenniser ces pratiques ;
- des actions sont mises en valeur dans le journal de la collectivité et dans les journaux locaux.

Cette diffusion massive des équipements sur le territoire accompagnée d'un suivi, d'animations et d'actions de communication, permet de « banaliser » positivement la pratique du compostage sur le territoire et dans certains cas, tout simplement de pérenniser des habitudes anciennes.

MISE EN OEUVRE

Planning

Période: 2009 et 2010

La méthodologie appliquée a été la suivante :

Phase 1 - Repérage

- Recenser les sites susceptibles de pratiquer le compostage ; écoles, centre de loisirs, administrations, cimetières...
- Repérer les publics relais dans les établissements : enseignants, agents de cantine, jardiniers, personnes motivées...
- Rencontrer les responsables des établissements et proposer des initiations, avec le cas échéant des visites, pour motiver le personnel et les enfants.

Phase 2 - Evaluation

Evaluer les quantités de déchets fermentescibles afin de dimensionner efficacement les composteurs à distribuer : composteur individuel ou collectif.

Phase 3 - Remise des composteurs

Phase 4 - Accompagnement et suivi

- Proposer des formations aux publics relais
- Suivre les opérations : animation d'ateliers autour du compostage, conseils sur l'utilisation du composteur, animations dans les établissements...
- Re-mobiliser de nouveaux intervenants.

Moyens humains

Temps de travail réparti entre :

- les Services du SIEEOM (70 %)
- I'ADEME (30 %)

Moyens financiers

Budget prévisionnel

- Composteurs collectifs : 10 000 € (5 x 2 000 €) dont SIEEOM 60 % ADEME 20 % Conseil Général 20 %
- Formation public relais : 2 000 € dont SIEEOM 50 % ADEME 50 %
- Temps de travail : 2 000 € (200 € x 10 j) SIEEOM 70 % ADEME 30 %

Budget réalisé

500 € (hors temps de travail)

Le coût a été moindre car en général, les composteurs domestiques sont suffisants et/ou la structure a pu construire facilement un composteur artisanal.

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME,
- Services communaux
- Etablissements scolaires : écoles, collèges, lycées agricoles
- Cantines
- Centres de loisirs, campings
- Associations de jardins collectifs

• Administrations...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

Une commune réalise le compost du marché

Recommandations éventuelles

La mise en place d'une opération de ce type nécessite :

- des animations et un suivi régulier sur la thématique de compostage,
- des personnes motivées et responsabilisées dans la structure participante.

Pour les structures à vocation pédagogique :

- il est préférable d'associer le compostage à un jardin pédagogique afin de mettre en évidence, l'intérêt du compostage.

Attention : il est préférable ne pas composter plutôt que mal composter.

Une opération de compostage non réussie a un impact négatif sur le compostage. Dans les structures collectives, qui sont des vecteurs de communication et d'émulation forts, il est préférable ne pas composter plutôt que de mal composter et de diffuser de mauvaise pratiques.

Mots clés

Dernière actualisation

Septembre 2011 Fiche réalisée sur le site <u>optigede.ademe.fr</u> sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON veronique.mathevon@ademe.fr Direction régionale Occitanie